



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2020-12-36BIS

COMITE SYNDICAL DU 09 DECEMBRE 2020

**ANNULE ET REMPLACE POUR ERREUR MATERIELLE LA D20201236 POLITIQUE D'ACCES EN  
DECHETERIE ET TARIFICATION**

L'an deux mil vingt, le neuf décembre à 18h15, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle polyvalente de Massugas, sous la présidence de M. Christian MALANDIT-SALLAUD.

Date de la convocation : 02 décembre 2020

Délégués en exercice : 39

Délégués présents : 35

Pouvoirs : 3

Secrétaire de séance : Fabrice MICHEL

Le quorum est atteint, le Comité Syndical peut délibérer valablement.

\*\*\*\*\*

**Communauté de communes de Castillon-Pujols**: ANGELY Jacques, BOURDIER Christian, DELONGEAS Jean-Claude, DUVAL Viviane, FAURE Charles, LAVIGNAC Marie-Claude, THIBEAU Daniel / **Communauté de communes de l'Entre Deux Mers**: BRIS Daniel, MALAMBIC Benjamin, MIQUEU Christophe, MOTHES Christophe / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais**: MICHEL Fabrice (pouvoir de ALFONSO CHARIOL Agnès), GUIMBERTEAU Yannick / **Communauté de communes de Montaigne Montravel**: BOUTY Gilbert, GALLOT Christian (pouvoir de BOIDE Thierry), LAPEROUSAZ Patrick, MARTY Sylvain, REY Jean-Louis / **Communauté de communes du Pays Foyen**: BOUDENS David, GARCIA Miguel, GROSSIAS Mireille, LACHAIZE Yolande, MARGOUILLE Michel, TOULOUSE Brigitte, SAHRAOUI Marc, ROBERT Pierre, ROUBINEAU Jean-Pierre / **Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde**: ARDOUIN Eliam, CHAMPAGNE Marie-Claude, DESPUJOL Michel, LABARBE Anne-Marie, LAMARCHE Alexandre, MALANDIT-SALLAUD Christian, MARTY Bruno, MERCIER Bastien, MONGET Oliver.

**Absents ayant donné pouvoir :**

**Communauté de communes de l'Entre Deux Mers**: LABORDE Thierry (pouvoir à MARTY Sylvain) / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais**: ALFONSO CHARIOL Agnès (pouvoir à MICHEL Fabrice)

**Absents excusés :**

**Communauté de communes de Castillon-Pujols**: POIVERT Liliane.

## POLITIQUE D'ACCES EN DECHETERIE ET TARIFICATION

Le Comité Syndical du Castillonnais et du Réolais, sur rapport de Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations antérieures fixant les tarifs des prestations,

Vu la modification du système d'accès en déchetterie,

Monsieur le Président propose au Comité Syndical :

- d'appliquer les tarifs ci-annexés, sachant que la présente délibération annule et remplace les délibérations tarifaires antérieures, exceptées celles relatives au produit de la Redevance Incitative et des sacs prépayés. Les tarifs des apports en déchetterie et au parc ont été modifiés afin de couvrir les coûts de traitement.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à la majorité (25 voix pour, 2 voix contre, 11 abstentions) des membres présents et représentés,

- ADOPTE les tarifs ci-annexés à compter du 01<sup>er</sup> janvier 2021.
- ACTE que la présente délibération annule et remplace les précédents tarifs votés par délibération n°2018-10-27 à l'exception des tarifs de la Redevance Incitative

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

Certifiée exécutoire par réception  
Sous-Préfecture le :

Par publication ou notification

Le Président,

Christian MALANDIT-SALLAUD

OBJET	PROPOSITION EN TONNE (HT)	PROPOSITION EN M3 (HT)
<b>Matières : Apports,traitements</b>		
Apport / traitement OM	220,00€ HT/T	
Apport / traitement ENCOMBRANTS	220,00 HT/T	42,00€ HT/M3
Apport / traitement BOIS	173,00€ HT/T	33,00€ HT/M3
Apport / traitement HUILE MOTEUR	1,30 HT/LITRE	
Apport / traitement DMS	9,00€/KG	
Apport / traitement GRAVATS		20,00€ HT/M3
Apport DECHETS VERTS	136,00€ HT/T	30,00€ HT/M3
<b>Matières : Ventes</b>		
Vente COMPOST	< 1t = 20 € >1t = 10 €	
Vente de COMPOST avec Prestation d'épandage / transport	Selon devis pré-établi	
Vente BROYAT DE PALETTE	20€ HT/T	
<b>Fournitures et locations spécifiques</b>		
Vente COMPOSTEUR (par unité)	12,50€ HT/T	
Fourniture SERRURES CONTENEURS (par unité)	30,00€ HT/unité	
Fourniture CARTE D'ACCES DECHETERIE	15€ HT EN CAS DE PERTE	
Location BENNE	175 € /2 jours et 5€/jour supplémentaire	
Implantation / retrait d'une B ORNE D'APPORT VOLONTAIRE	200,00 €	
PRIX DE LA TONNE verre COLLECTEE	35€ HT/T	
Vide-Maison	Variable selon formule choisie et kilométrage	
Destruction de documents	100,00 €	
<b>Penalités selon règlement de collecte (RC)</b>		
Déchets hors volume du bac	1 levée supplémentaire selon volume et grille tarifaire	
Refus de dotation de bac	Facturation forfaitaire en fonction du volume du bac et grille tarifaire	
Déménagement du bac à une autre adresse	150,00 €	
Détérioration puce	150,00 €	
Défaut d'entretien du bac	Refus de ramassage + 50,00 €	
Détérioration du bac	0,50€ HT /Litre + 50,00€ HT Frais de gestion	
<b>Prestations supplémentaires Redevance Incitative</b>		
Livraison bac en prêt (évènement)	25,00 €	
Livraison bac 4 roues	12,00 €	
Livraison bac 2 roues	7,92 €	
<b>Recyclerie : Service aux professionnels - Vide Maison</b>		
Point de collecte vers recyclerie	47,00€ / M3	
Difficultés d'accès + étage	+ 10,00€ / M3	
Remise pour valorisation des objets en très bon état	- 45,00€ / M3	

